LAPROPHAN

Modèle du bulletin de souscription pour les types d'ordres I et II

ORDRE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE A PRIX FERME DES ACTIONS DE LAPROPHAN

PERIODE DE SOUSCRIPTION DU 09/11/2026 au 17/11/2026 à 15h30 INCLUS
REGLEMENT / LIVRAISON LE 30/11/2026

Nom / Dénomination sociale : …… Code identité (1) :……..……
Prénom / Forme : ……..……..…… Numéro d'identité (2) :……
Date et lieu de naissance / Date de création :……Code qualité (3) :……..…….....
Nom / Prénom du signataire (personnes morales) :……
Fonction du signataire (personnes morales) ……..…….....
Sexe (F / M) :…… Nationalité : ……..…….....
Adresse / Siège social :……
……
Tél. : …….. Fax :……..……
GSM :…….. Email :……

Déclare avoir pris connaissance des modalités de souscription figurant dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 28/10/2026 sous la référence n° VI/EM/033/2026 et disponible auprès des membres du syndicat de placement et sur le site internet de l'Emetteur et sur les sites internet de l'AMMC et de la Bourse de Casablanca :

Reconnais expressément qu'un exemplaire du bulletin m'a été remis.

Donne ordre de souscrire :

Type d'ordre	Quantité minimale	Quantité demandée	Prix de souscription	Montant souscrit	Teneur de compte	N° de compte titres	N° de compte espèces (RIB)
I[1]	**8 800 actions**		**341 MAD**				
II[2]	**Pas de minimum**		**341 MAD**				

Mode de paiement	Mode de couverture
☐ **Espèces**	☐ **Dépôt Effectif**
☐ **Chèque**	
☐ **Virement**	
	☐ **Caution bancaire**
	☐ **Collatéral à préciser ……**

Montant de l'actif net correspondant à la valeur liquidative au 05/11/2026	

[1] Modalité d'allocation : au prorata des demandes
[2] Modalité d'allocation : 1ère allocation : par itération à hauteur de 100 actions par souscripteur ; 2ème allocation : allocation du reliquat au prorata de l'excédent des demandes au-delà des 100 actions.

LAPROPHAN

IMPORTANT :

1. Le client s'engage à couvrir intégralement le montant de ses souscriptions selon les modalités convenues avec les membres du syndicat de placement et conformément au prospectus relatif à l'Opération.
2. Les commissions relatives à cette Opération se déclinent comme suit : la commission d'intermédiation est de 0,6% HT ; la commission de règlement livraison est de 0,2% HT et la commission de la Bourse est de 0,1% HT.
3. La TVA est au taux de 10%.
4. Le bulletin de souscription est irrévocable à la clôture de la période de souscription.
5. Il est à noter que les cas de souscription suivants ne constituent pas des cas de rejets :
   - Un tuteur ou un représentant légal qui souscrit au type d'ordre I pour son propre compte et qui souscrit au type d'ordre II pour le compte d'enfants mineurs ou d'incapables majeurs, étant précisé que les souscriptions réalisées par un tuteur ou un représentant légal pour son compte propre et pour le compte d'enfants mineurs ou d'incapables majeurs doivent être souscrites auprès du même membre du syndicat placement ;
   - Un tuteur ou un représentant légal qui souscrit au type d'ordre II pour son propre compte et qui souscrit au type d'ordre I pour le compte d'enfants mineurs ou d'incapables majeurs, étant précisé que les souscriptions réalisées par un tuteur ou un représentant légal pour son compte propre et pour le compte d'enfants mineurs ou d'incapables majeurs doivent être effectuées auprès du même membre du syndicat placement.

   Étant précisé que les souscriptions réalisées par un parent pour son compte propre et pour ses enfants mineurs doivent être effectuées auprès du même membre du syndicat placement.
6. La souscription aux deux types d'ordres occasionnera un rejet des deux souscriptions
7. Le prix de souscription est de 341 MAD
8. Une copie du bulletin de souscription sera remise au souscripteur avec accusé de réception et horodatée par le membre du syndicat de placement.
9. Les personnes morales devront souscrire par l'intermédiaire d'un seul et unique membre syndicat de placement
10. Les personnes physiques souscrivant pour leur compte, le compte d'enfants mineurs et d'incapables majeurs devront souscrire par l'intermédiaire d'un seul et unique membre syndicat de placement

AVERTISSEMENT :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en instruments financiers comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Le souscripteur reconnait avoir lu le prospectus relatif à l'opération visé par l'AMMC et déclare adhérer à l'ensemble des règles et conditions de l'offre qui y sont présentées ».

A……, le…….

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet du client

(1) Code d'identité	A remplir par le membre du syndicat de placement selon la codification du fichier de structuration diffusé par la Bourse de Casablanca
(2) Numéro d'identité	N° de CIN, carte de séjour etc. pour les personnes physiques / Registre du commerce pour les personnes morales / N° d'agrément pour les OPCVM
(3) Qualité du souscripteur	A remplir par le membre du syndicat de placement selon la codification du fichier de structuration diffusé par la Bourse de Casablanca

LAPROPHAN

Modèle du bulletin de souscription pour le type d'ordre III

ORDRE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE A PRIX FERME DES ACTIONS DE LAPROPHAN

PERIODE DE SOUSCRIPTION DU 09/11/2026 au 17/11/2026 à 15h30 INCLUS
REGLEMENT / LIVRAISON 30/11/2026

Je donne ordre de souscrire :

Nombre Plafond d'actions Laprophan à souscrire autorisé (retranscrit au niveau de l'attestation)	**Nombre d'actions Laprophan à souscrire (inférieur au Nombre Plafond)**	**Prix de souscription**	**Montant à souscrire inférieur ou égale au Nombre Plafond**
		273 MAD	

Nom de l'établissement teneur de compte : ……
Numéro du compte titres : ……
Numéro du compte espèces : ……
Prénom & Nom : ……
Date et lieu de naissance :……
Sexe (F / M) :……
Numéro d'identité [1]:……
Qualité du souscripteur [2] :……
Nationalité : ……
Pays de résidence :……
Tél. : ……
Adresse : ……

Je souhaite participer à la souscription du reliquat, dans le cas où la totalité des actions offertes au Type d'Ordre III n'est pas totalement souscrite :
Oui | Non

Nombre d'actions complémentaire souhaité au-delà du Nombre Plafond d'actions Laprophan à souscrire* (C)	**Prix de souscription**	**Montant à souscrire**
	273 MAD	

(*) Le Nombre d'actions complémentaire souhaité au-delà du Nombre Plafond d'actions (C) ne peut dépasser la différence entre (i) 329.700 actions et (ii) Nombre Plafond d'actions (N). [N+C] doit être inférieur à 329.700.

L'exécution de cet ordre de souscription (à un nombre supérieur au Nombre Plafond), est conditionnée par la disponibilité de reliquat d'actions Laprophan qui ne seraient pas souscrites. Son allocation se fera au prorata des demandes, et ce dans la limite du nombre d'actions souhaitées.

Mode de paiement	**Mode de couverture**	
☐ **Espèces**	☐ **Dépôt Effectif**	
☐ **Chèque**		
☐ **Virement**		
	☐ **Caution bancaire**	
	☐ **Collatéral**	**Nature du collatéral :**

IMPORTANT :

1. Le salarié/dirigeant s'engage à couvrir intégralement le montant de ses souscriptions selon les modalités convenues avec le membre du syndicat de placement et conformément au prospectus relatif à l'Opération.
2. Les commissions relatives à cette Opération se déclinent comme suit : la commission d'intermédiation est de 0,6% HT ; la commission de règlement livraison est de 0,2% HT et la commission de la Bourse est de 0,1% HT.
3. La TVA est au taux de 10%.
4. **Le prix de souscription est de 273 MAD**
5. **La moitié des actions allouées ne sont pas cessibles par le salarié/dirigeant pendant 3 ans à compter de la date de règlement / livraison, soit le 30/11/2026, sauf en cas d'obtention d'une autorisation préalable et expresse du président directeur général sur délégation du conseil d'administration de la Société.**
6. **Le bulletin de souscription est irrévocable à la clôture de la période de souscription, soit le 17/11/2026 à 15h30.**
7. Une copie du bulletin de souscription sera remise au souscripteur avec accusé de réception et horodatée par le membre du syndicat de placement.
8. Les souscriptions multiples sont autorisées dans les cas suivants :
   a. Un salarié et/ou dirigeant éligible (en sus du type d'ordre III) a la possibilité de compléter sa souscription pour compte propre dans le type d'ordre I ou II, au prix de souscription de 341 MAD ;
   a. Un salarié et/ou dirigeant éligible (en sus du type d'ordre III) peut souscrire pour le compte de ses enfants mineurs dans le type d'ordre I ou II, au prix de souscription de 341 MAD.
9. A l'exception des souscriptions multiples prévues ci-dessus, les souscriptions multiples sont interdites et frappées de nullité dans leur intégralité et leur globalité.
10. **Les salariés / dirigeants éligibles souscrivant au type d'ordre III, et souhaitant compléter leur souscription aux types d'ordres I et II pour leur compte propre, pour le compte d'enfants mineurs et d'incapables majeurs devront souscrire par l'intermédiaire du même membre du syndicat de placement.**

AVERTISSEMENT :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en instruments financiers comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Le souscripteur reconnait avoir lu le prospectus relatif à l'opération visé par l'AMMC et déclare adhérer à l'ensemble des règles et conditions de l'offre qui y sont présentées ».

A……, le…….

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet du client

---

(1) Code d'identité N° de CIN, carte de séjour etc. pour les personnes physiques

(2) Qualité du souscripteur A remplir par Laprophan selon la codification du fichier de structuration diffusé par la Bourse de Casablanca